

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

- dont suppléés 1

- dont représentés 6

Votants : 27

- dont « pour »: 27

- dont « contre »: 0 -

- dont abstention 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix sept, le treize avril à 15 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 7 avril 2017 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme Sophie VAGINAY.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, HEMAR Dominique, BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, KLETTY Guy, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, Mme STUPNICKI Josiane ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, Mme BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, M. BAGUE patrice ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. BERCHER Francis ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves et M. BEHETS Jan suppléé par M. HEMAR Dominique,

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

## Délibération n°2017/135

### **OBJET : MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES AHP.**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU sa compétence en matière de développement économique ;

VU l'avis favorable émis par les membres de la Commission développement économique réunis le 4 avril 2017 ;

Le vice-Président chargé du développement économique, rappelle que la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye et l'État ont signé une convention locale de relais services le 3 décembre 2007, précisant que « l'organisation et la gestion du Relais Services Publics sont déléguées par la communauté de communes "vallée de l'Ubaye" (CCVU) au comité de bassin d'emploi (CBE) du pays Serre-Ponçon-Ubaye-Durance (SUD) ».

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le label Relais de Services Publics a été remplacé par celui de Maison de Services au Public sans changement de convention entre l'État, l'intercommunalité et le CBE.

Le budget prévisionnel de fonctionnement de la MSAP 2017 établi par le CBE fait ressortir un coût de **37 400 €**, présenté comme suit :

• Dépenses de fonctionnement .....	<b>37 400 €</b>
• Recettes de fonctionnement.....	<b>37 400 €</b>
o dont subvention au titre du FNADT.....	<b>18 700 €</b>
o dont participation de la CCVUSP.....	<b>18 700 €</b>

Le vice-président, chargé du développement économique, propose de solliciter une subvention de **50 %** auprès du conseil départemental des AHP afin d'aider au financement de la participation de la CCVUSP,

Le conseil de communauté,  
Vu la note de présentation ci-annexée,

- **SOLLICITE** une subvention de **9 350 €** (50% de la participation de la CCVUSP) auprès du conseil départemental des AHP,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes pièces relatives à cette affaire
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

La Présidente,  
Sophie VAGINAY.

